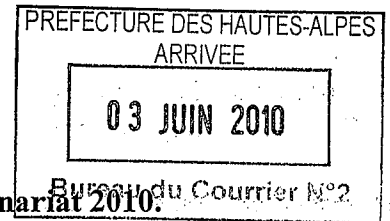


EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DES DEUX BUECH

Séance du : 26 mai 2010  
Convocation du : 18 mai 2010



**Objet** : Maison des Services au Public (MSAP). Convention de partenariat 2010.

L'an deux mille dix, le vingt six mai à 18 heures, le Conseil de la Communauté de Communes, s'est réuni à Oze, sous la présidence de M. Michel Mescle, Président.

Secrétaire de séance : M. J-Marie Bermond

Etaient présents : F.Reynaud – C.Meziere – A.Meier – G.Pitaval – G.Lesbros – M.Mescle – J.M Bermond – R.Basset – J.F Carre – M.Chautant – F.Roux – J.C.Salles – P.Schiazza – B.Faure – J.L.Pelloux – P.Aubin

Excusés : Roger Fournel – Monique Barthelemy – Alain Chevallier – Guy Jullien – Gérard Garcin  
Martine Barbet remplacée par Marc Rosenstiel

Jean-Louis Pelloux, Vice-Président délégué rappelle aux délégués les missions de la MSAP et ses modalités de fonctionnement.

Les conventionnements avec les organismes financeurs, dont la Maison de l'Emploi, ont permis de faire le point sur les engagements de chaque partenaire lors de deux réunions de travail les 17 mars et 7 mai derniers et de dresser le bilan financier de ce service.

Il convient désormais de délibérer sur la convention actualisée pour l'année 2010.

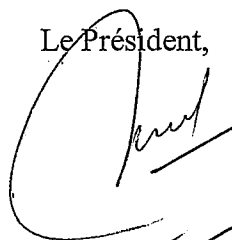
Le Vice-Président soumet le document à l'avis du conseil communautaire.

Après en avoir débattu, le conseil communautaire approuve cette proposition à l'unanimité, autorise le Président à signer la convention.

votants : 17  
pour : 17  
abstention : 0  
contre : 0

Ainsi fait et délibéré à OZE, les jour, mois et an susdits.  
Pour copie conforme.

Le Président,

  
Michel Mescle

